

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES URGENTS

N° de demande **R 3254**  
 Déposée le **30 OCT 1996**  
 Etat délivré le **30 OCT 1996**  
 N° de Dossier **675984**  
 N° d'usager

HORS FORMALITE  SUR FORMALITE

Opération Juridique **11.09.1996**

Formalité du **1996 P N° 4661**

COUT		INDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR	
Demande principale	= 75 F	S.C.P AMOUYAL & SFEZ	
Feuilles(s) Complémentaire(s)		99, Boulevard Beaumarchais	
- Nombre de personne(s) supplémentaire(s)	X = F	75003 PARIS 3°	
- Nombre d'immeuble(s) supplémentaire(s)	X = F	A PARIS 3° Le 16 octobre 1996	
- Frais de renvoi	= 5 F	Signature de demandeur	
TOTAL	= 80 F		
-Règlement ci-joint <input checked="" type="checkbox"/>			
-Utilisation du compte "usager habituel" <input type="checkbox"/>			

QUITTANCE : S MS TOTAL = Bureau de dépôt : 1er PARIS

NATURE DES RENSEIGNEMENTS DEMANDES

M. le Conservateur est requis de délivrer un extrait des formalités suivantes sur les personnes et/ou les immeubles désignés ci-dessous :

INSCRIPTIONS substantives  SAISIES en cours  DOCUMENTS PUBLIES  NON ACQUISITIFS  ACQUISITIFS

PERIODE DE CERTIFICATION	POINT DE DEPART	TERME
	- Formalités intervenues depuis le 01/01/56 (ou date de rénovation du cadastre pour les demande portant uniquement sur les immeubles) - Depuis le	Jusqu'à la date de dépôt de la présente demande (hors formalité) ou de la formalité énoncée (sur formalité) Ou jusqu'au

DESIGNATION DES PERSONNES (Toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité du conservateur - Art 9 du Décret du 4/01/55)

N°	NOM (ou dénomination)	PRENOMS (ou autre élément pour les pers. morales - 1° al. art.6 du D. 4/1/1955)	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
1	Société "FONCIERE DU ROND POINT"	Capital 50.000F. Siège à PARIS (8è),	4, Rond Point des Champs Elysées.
2	RCS PARIS n° B 398 477 646		
3			

DESIGNATION DES IMMEUBLES (Toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité du conservateur - Art 9 du Décret du 4/01/55)

N°	COMMUNE (éventuellement rue et numéro)	REFERENCES CADASTRALES	N° VOLUME	N° LOT
1	PARIS (1er), 276 rue Saint Honoré	AX n° 17		137
2				168
3				
4				
5				

Les formalités simultanément requises ou énoncées dans les documents déposés avec la demande sur formalité sont exclues (bureau non informatisés)

Le dépôt de la présente est refusé pour le (ou les) motif(s) suivant(s)

Défaut de Paiement  
 Demande non signée ou non datée  
 Défaut d'indication de la nature des renseignements demandés  
 Insuffisance de la désignation des personnes  
 Insuffisance de la désignation des immeubles  
 Autres

**DEMANDE IRREGULIERE**  
 Conservation  
 des Hypothèques  
 de Paris  
 A ..... Le .....  
 6, rue Paganini  
 5072 PARIS CEDEX 20  
 C.C.P 9025.00 J

Le Conservateur,

Dans le cadre de la présente demande, le Conservateur certifie qu'il n'existe dans sa documentation

Aucune formalité.  
 Que les Formalités indiquées dans l'état ci-joint.  
 Que les seules formalités figurant sur les ..... faces de copies de fiches ci-jointes

**CERTIFICAT DU CONSERVATEUR**

Etat certifié à la date du **18 octobre 1996**  
 A **PARIS** le **30 OCT 1996**

Le Conservateur

**1<sup>re</sup> Conservation  
des Hypothèques  
de Paris**  
6, rue Paganini  
75072 PARIS CEDEX 20  
C.C.P. 9025.00 J

# renseignements sommaires

délivrés suite à la demande n° **R 3254**.

FORMALITÉS				DROITS INSCRITS OU PUBLIÉS				
N° d'ordre	Nature	Date	Volume	Numéros	Titre de création ou opération juridique		Montant en principal	Mentions
					Nature	Date		
1	Conservation du 18.10.1997 au 18.10.1997	23.10 et 25.11.1995	1995	12098	Rue Léon de Roberm de Jouvein et hypothèque convention nelle au profit du Crédit Lyonnais	18.10.1995	7. Sfg not ans c Paris	PPD: 15.250.000 F. HC: 750.000 F.
2	Conservation	25.11.1995	1995	12152	Bordeaux not au 16.1995 V 2098	7.11.1995		

**1<sup>re</sup> Conservation  
des Hypothèques  
de Paris**  
6, rue Paganini  
75072 PARIS CEDEX 20  
C.C.P. 9025.00 J